

**SÉANCE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM TENUE LE 3 FÉVRIER 2026
À 19 H, À LA SALLE DU CONSEIL, 118, AVENUE DES CÈDRES À BRIGHAM**

Sont présents à l'ouverture mesdames les conseillères et messieurs les conseillers, Daniel Meunier (siège no. 1), Francis Côté-Fortin (siège no. 3), Réjean Racine (siège no. 4) et Maxime Bélisle (siège no. 5), sous la présidence de la mairesse-suppléante, madame Stéphanie Martin-Gauthier (siège no. 2).

Madame Gisèle Thériault, conseillère au siège no.6, et monsieur Philippe Dunn, maire, sont absents.

Assiste également à la réunion madame Julia Girard-Desbiens, directrice générale et greffière-adjointe.

ORDRE DU JOUR

- 1 Adoption de l'ordre du jour
- 2 Approbation des procès-verbaux des séances des 13 et 22 janvier 2026
- 3 Approbation des comptes et transferts
- 4 Rapport des dépenses autorisées
- 5 Correspondance
- 6 Administration
 - 6.1 Entente intermunicipale de délégation de compétences et de services pour les matières recyclables sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi 2026 – approbation et autorisation de signature**
 - 6.2 Entente intermunicipale relative à la foresterie et à l'abattage d'arbres avec la MRC de Brome-Missisquoi 2026 – 2028 - approbation et autorisation de signature**
 - 6.3 Engagement – dépenses incompressibles – 2026**
 - 6.4 Nomination d'un représentant à la Table Bromont-Brigham**
 - 6.5 Désignation des administrateurs principaux au compte Desjardins Affaires**
 - 6.6 Demande et gestion du compte de carte de crédit Desjardins**
 - 6.7 Carte d'achat VISA Approvisionnement – technicienne en gestion contractuelle**
 - 6.8 Amendement à la résolution 25-02-031 – achat du véhicule du service de voirie 2025**
- 7 Urbanisme
- 8 Voirie
- 9 Eaux usées et eau potable
- 10 Environnement
- 11 Sécurité publique
- 12 Loisirs et culture
 - 12.1 Fête d'hiver 2026**
 - 12.2 Convention d'utilisation du pavillon Gilles-Giroux**
 - 12.3 Demande de droit de passage de La Boucle du Grand défi Pierre Lavoie**
 - 12.4 Ententes pour l'utilisation du terrain de balle du parc Gilles-Daigneault**
 - 12.5 Lettre d'appui à la Fondation de revitalisation de Brigham pour le projet d'épicerie générale**
- 13 Varia
- 14 Période de questions
- 15 Levée de l'assemblée

1

26-02-033

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Maxime Bélisle, appuyé par Francis Côté-Fortin et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour en gardant le varia ouvert, et en ajoutant le point 12.5.

2

26-02-034

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 13 ET 22 JANVIER 2026

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Maxime Bélisle et résolu unanimement d'approuver les procès-verbaux des séances des 13 et 22 janvier 2026.

3

26-02-035

APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS

Il est proposé par Francis Côté-Fortin, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 139 501.14 \$ et d'autoriser la trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

<u>Fournisseurs</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
Fonds de solidarité FTQ	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 523.46 \$
S.C.F.P.	Remise mensuelle des cotisations syndicales	332.04 \$
Beneva inc.	Assurances collectives pour le mois d'octobre	2 609.26 \$
Banque Nationale du Canada	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 445.44 \$
Caisse Desjardins	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 415.44 \$
Caisse Desjardins	Contribution mensuelle au REER de l'employé	723.40 \$
Banque Royale du Canada	Contribution mensuelle au REER de l'employé	715.62 \$
Banque Royale du Canada	Contribution mensuelle au REER de l'employé	572.60 \$
Hydro-Québec	Factures mensuelles pour consommation d'électricité	10 524.93 \$
Videotron	Facture mensuelle pour service téléphonique et Internet et usine secteur Guay	757.01 \$
Bell Canada	Facture mensuelle pour le téléphone du Pavillon Gilles Giroux	88.51 \$
VISA Desjardins	Factures mensuelles - cartes approvisionnement	1 592.56 \$
Pitney Works	Fourniture de timbres pour la timbreuse	1 157.10 \$
Alarme Top	Service d'alarme annuel pour le poste Brodeur	275.25 \$
Aquatech Société de Gestion de l'eau inc.	Service ponctuel pour les ouvrages d'eau potable	476.00 \$

Gestion de projets environnementaux Akvo inc.	Honoraires pour finalisation des travaux - eau potable secteur Guay	2 082.83 \$
Association des directeurs municipaux du Québec	Cotisation annuelle et calendrier Munys	1 054.32 \$
Arbeau Services	Service d'abattage rue Bégin et d'élagage parc H-V	333.42 \$
Ascenseur Action inc.	Entretien trimestriel de l'ascenseur	120.00 \$
Groupe Conseil Briau 2011 inc.	Service Office 365 pour le mois d'octobre et service ponctuel pour le poste de l'adjoint administratif	1 563.14 \$
BRH inc.	Service d'évaluation des candidatures pour le poste de directeur général	3 794.18 \$
Mini Excavation Eric Bonin inc.	3 de 5 vers. pour le contrat de déneigement 2025-2026	2 759.40 \$
Services CAPA	Service d'entretien ménager hebdomadaire	414.49 \$
Canac	Fournitures diverses pour la voirie et bâtiment	179.15 \$
CRSBP de la Montérégie	Tarifcation annuelle et frais annuels d'exploitation pour le réseau biblio	18 162.21 \$
Construction DJL inc.	Fourniture de sacs d'asphalte froid	1 231.38 \$
Distribution O-Palardy	Service d'approvisionnement d'eau embouteillée	66.50 \$
DBR informatique inc.	Facture mensuelle - lecture du compteur de l'imprimante Kyocera	240.00 \$
Denicourt Migué, Arpenteurs-Géomètres inc.	Services professionnels pour plan topographique - chemin Gingras	9 772.88 \$
École Jean-Jacques-Bertrand (album)	Commandite, résol. 26-01-016	40.00 \$
Patrick Ewing	3 de 3 vers. Contrat de la patinoire	2 261.18 \$
Formiciel	Fourniture de papeterie pour la taxation 2026	981.94 \$
GéoSymbiose	Services professionnels pour assistance technique - projet secteur Guay	885.31 \$
Genipur	Services professionnels pour relevés et études photométriques	1 465.36 \$
Installations Électriques Claude Gougeon inc.	Vérification du système de pompage de l'usine principale	584.65 \$
N. Bernard inc.	Fourniture d'essence des véhicules municipaux	435.98 \$
Papeterie Cowansville inc.	Fourniture de papeterie	269.48 \$
Petits moteurs Côté enr	Fournitures pour le garage	128.76 \$
PG Solutions inc.	Installation d'une licence de PG Finance sur le poste Tech	258.69 \$
SPA des Cantons	Frais administratif annuel et frais pour la prise en charge d'un chien	960.00 \$
Les Services EXP inc.	Services professionnels de surveillance des travaux civils au secteur Guay	2 648.75 \$
Thomson Reuters	Mise à jour de publications municipales	420.00 \$
Top Location inc.	Fourniture de sel pour le traitement de l'eau potable à l'H-V	332.05 \$

Terrapex Environnement Ltée	Travaux correctifs eau potable secteur Guay	2 232.24 \$
Urbatek	Services profess. d'urbanisme et émission de permis pour le mois de décembre 2025	2 841.73 \$

Sous-total des déboursés **82 728.64 \$**

Autres déboursés pour approbation :

Caisse populaire Desjardins	Frais fixes mensuels	130.00 \$
Caisse populaire Desjardins	Frais mensuels pour le terminal Interac Global	33.22 \$
D employeur	Salaires des employés et traitement des élus pour le mois de janvier 2026 incluant DAS	56 225.84 \$
D employeur	Frais de paye Desjardins	383.44 \$

Total des déboursés **139 501.14 \$**

4

26-02-036

RAPPORT DE DÉPENSES AUTORISÉES

La directrice générale et greffière adjointe dépose un rapport des dépenses autorisées.

5

CORRESPONDANCE

6.1

26-02-037

ADMINISTRATION

**ENTENTE INTERMUNICIPALE DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES ET DE SERVICES
POUR LES MATIÈRES RECYCLABLES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE BROME-
MISSISQUOI 2026 - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

CONSIDÉRANT que la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, c. Q-2) (« la Loi ») a été modifiée par la *Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective* (L.Q. 2021, c. 5), sanctionnée le 17 mars 2021 ;

CONSIDÉRANT que l'article 53.31.0.2 de la Loi ainsi modifiée prévoit qu'aucune municipalité ni aucun groupement de municipalités ne peut, de sa propre initiative, élaborer ni mettre en œuvre tout ou partie d'un système de collecte sélective de certaines matières recyclables lorsque l'élaboration, la mise en œuvre et le financement d'un tel système sont confiés à des personnes par règlement ;

CONSIDÉRANT que le *Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles* (RLRQ, c. Q-2, r. 46.01) (« ci-après le Règlement ») est entré en vigueur le 7 juillet 2022 ;

CONSIDÉRANT que Éco Entreprise Québec (ÉEQ) est l'organisme de gestion désigné en application de la section I du Chapitre III du Règlement, à qui est confiée la responsabilité d'élaborer, de mettre en œuvre et de soutenir financièrement un

système de collecte sélective de certaines matières recyclables à l'échelle du Québec ;

CONSIDÉRANT que le Règlement prévoit la conclusion d'une entente entre ÉEQ et un organisme municipal, entente portant sur la collecte et le transport des matières visées à l'article 24 du Règlement ;

CONSIDÉRANT que le Règlement prescrit le contenu minimal de cette entente, notamment à l'égard des paramètres entourant les services de collecte et de transport, des conditions entourant l'octroi de contrats pour ces services et des modalités relatives au contrôle de la qualité ;

CONSIDÉRANT que ÉEQ a identifié la MRC de Brome-Missisquoi comme l'organisme municipal signataire pour conclure une telle entente ;

CONSIDÉRANT que l'entente-cadre rédigée par ÉEQ exige que l'organisme municipal possède « la compétence relativement au domaine de la gestion des matières recyclables, et ce, pour tout le territoire d'application » ;

CONSIDÉRANT que les municipalités peuvent conclure avec toute autre municipalité, quelle que soit la Loi qui les régit, notamment avec une municipalité régionale de comté, toute entente relativement à tout ou partie d'un domaine de leur compétence ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu à ce que les Municipalités délèguent à la MRC certains de leurs pouvoirs, pour permettre à la MRC de conclure avec ÉEQ ou tout autre organisme de gestion l'entente requise par le Règlement ;

CONSIDÉRANT que les Parties désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec*, RLRQ, c. C-27.1 et des articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*, RLRQ, c. C-19, afin de conclure l'*Entente de délégation de compétence et de services pour les matières recyclables sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi* ;

CONSIDÉRANT que les parties ont conclu en 2025 l'*Entente de délégation de compétence et de services pour les matières recyclables sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi* ;

CONSIDÉRANT que l'année 2025 en était une de transition et que la délégation de compétence et de services en lien avec les matières résiduelles doit être évolutive, en respect des obligations de la MRC face à l'entente-cadre signée avec ÉEQ et refléter les diverses situations sur le territoire de Brome-Missisquoi, ainsi l'entente originale, signée en 2025, doit être remplacée ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu pour l'année 2026 d'établir entre les Parties notamment comment régir le fonctionnement, prévoir les interactions ainsi que les modalités de répartition des contributions financières ;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

Que le conseil de la municipalité de Brigham approuve l'*Entente intermunicipale de délégation de compétences et de services pour les matières recyclables sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi* (l'«*Entente* »).

Que le conseil autorise et mandate le maire et la directrice générale et greffière adjointe, à signer pour et au nom de la municipalité ladite *Entente*;

Que le conseil nomme à titre de représentant de la municipalité Karine Nadeau, technicienne en gestion contractuelle et à l'approvisionnement, et à titre de substitut Julia Girard-Desbiens, directrice générale et greffière adjointe pour siéger au sein du comité intermunicipal de ladite *Entente* et à y participer activement;

Que le conseil nomme à titre de contact aux fins de recevoir les communications et la transmission des avis requis aux termes de l'Entente, la ressource occupant la fonction de technicienne à la gestion contractuelle et à l'approvisionnement au sein de la municipalité;

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de Brome-Missisquoi.

6.2

26-02-038

ADMINISTRATION

**ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA FORESTERIE ET À L'ABATTAGE
D'ARBRES AVEC LA MRC DE BROME-MISSISQUOI 2026 - 2028 - APPROBATION ET
AUTORISATION DE SIGNATURE**

ATTENDU QUE la MRC Brome-Missisquoi ainsi que dix (10) de ses municipalités membres, dont la municipalité de Brigham, ont convenu de conclure une Entente intermunicipale relative à la foresterie et à l'application des dispositions réglementaires concernant l'abattage d'arbres pour la période 2026-2028;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'Entente et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par Maxime Bélisle, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

QUE le Conseil mandate le maire et la directrice générale et greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'Entente intermunicipale relative à la foresterie et à l'application des dispositions réglementaires concernant l'abattage d'arbres pour la période 2026-2028, ainsi que tout autre document nécessaire pour donner effet à cette résolution.

6.3

26-02-039

ADMINISTRATION

ENGAGEMENT - DÉPENSES INCOMPRESSIBLES - 2026

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Maxime Bélisle et résolu unanimement de préautoriser le paiement des dépenses contractuelles incompressibles suivantes :

Fournisseurs	Dépenses prévues 2026
Quote-part Cour municipale - Ville de Cowansville	2 674 \$
Quotes-parts - MRC Brome-Missisquoi	197 029 \$
DMS Sutton inc.. : contrat de déneigement des chemins et trottoirs	519 205 \$
Mini excavation Éric Bonin inc : contrat de déneigement	12 599 \$
Enviro 5 inc.: service de vidange de fosses septiques	67 000 \$
Patrick Ewing - contrat pour l'entretien de la patinoire	6 194 \$
Patrick Ewing - contrat pour la tonte de gazons terrain municipaux	12 000 \$
Patrick Ewing - contrat pour l'entretien du terrain de baseball	5 039 \$
Aquatech soc. de gestion de l'eau inc. : contrat d'eau potable et jeux d'eau incluant le service d'analyse de l'eau	26 923 \$
Aquatech soc. de gestion de l'eau inc. : contrat égouts sanitaires incluant le service d'analyse des eaux usées	31 622 \$

Mission communications LLC: service de télémétrie des postes de pompage Principal et Lacroix1050	1 656 \$
Service Matrec division de GFL env. inc. : contrat collecte et transport des matières résiduelles et organiques	102 095 \$
R.I.G.M.R.B.M. : service d'élimination des déchets et service plateforme de compostage	70 517 \$
Conseil : salaires et allocations	84 240 \$
Employés : salaires et avantages sociaux	765 194 \$
Beneva inc., assurances collectives	31 426 \$
FQM Assurances inc.	62 350 \$
Bell Canada: service téléphonique - bâtiment des loisirs	1 000 \$
Bell Mobilité : cellulaires	3 568 \$
Vidéotron : téléphonie et service d'Internet haute-vitesse	4 557 \$
Hydro-Québec : service d'électricité	65 650 \$
PG Solutions: contrat d'entretien et service de soutien des applications	22 642 \$
Groupe Conseil Briau : contrat de service mensuel	15 160 \$
Services CAPA (7081863 Canada inc.) entretien ménager des bâtiments municipaux	21 417 \$
Dupont Energies : huile à chauffage - Hôtel de ville	15 000 \$
Ville de Lévis : service d'urgence 9-1-1	15 000 \$
Ministère de la Sécurité Publique : Sûreté du Québec	289 814 \$
Ville de Bromont : service en commun - protection incendie	430 979 \$
Société Assur. Auto. Québec : immatriculations des véhicules municipaux	1 750 \$
C.R.S.B.P. : tarification annuelle pour la bibliothèque	13 758 \$
C.R.S.B.P. : service informatique pour la bibliothèque	2 826 \$
Banque Royale du Canada - service de dette L.T. et intérêts (Règl. 2019-01 et partiel de règl. 2021-07)	72 474 \$
Financière Banque Nationale inc.: service de dette L.T. et intérêts (Règl. 2019-02 et 2020-01)	61 035 \$
BMO Nesbitt Burns: service de dette L.T. et intérêts (Règl. 2020-07 et 2020-08)	636 775 \$
Total des dépenses prévues	3 671 168 \$

et d'autoriser la directrice générale et greffière adjointe ou la trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit, sur réception des factures.

6.4
26-02-040

ADMINISTRATION
NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT À LA TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
DE BROMONT ET DE BRIGHAM

ATTENDU QUE la Table de développement social de Bromont et de Brigham (TDSBB) est une plateforme de concertation à but non lucratif, non-incorporée et autonome, engagée dans l'amélioration du bien-être et de la vie sociocommunautaire dans les municipalités de Bromont et de Brigham;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite nommer un élu pour y siéger à titre de représentant;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Francis Côté-Fortin et résolu unanimement :

- que le représentant de la municipalité de Brigham à la Table de développement social de Bromont et de Brigham soit Maxime Bélisle;

- que les autres membres du conseil soient autorisés à représenter la Municipalité en cas d'impossibilité d'agir du représentant ci-haut mentionné.

6.5

26-02-041

ADMINISTRATION

**DÉSIGNATION DES ADMINISTRATEURS PRINCIPAUX AU COMPTE DES JARDINS
AFFAIRES**

ATTENDU QUE la Municipalité de Brigham a adhéré à AccèsD Affaires et a nommé un ou plusieurs administrateurs principaux;

ATTENDU QU'il y a lieu d'apporter des modifications à la liste des administrateurs principaux;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Maxime Bélisle et résolu unanimement :

- que Pierre Lefebvre soit retiré de la liste des administrateurs principaux aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires;

- que Julia Girard-Desbiens et Dominique Couture demeurent dans la liste des administrateurs principaux aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires de la Municipalité, les laissant investies de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin.

6.6

26-02-042

ADMINISTRATION

DEMANDE ET GESTION DU COMPTE DE CARTE DE CRÉDIT DES JARDINS

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Maxime Bélisle et résolu unanimement :

- que la personne morale délègue aux personnes identifiées ci-après le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit Desjardins (« les Cartes »), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »);

- que la personne morale soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables;

- que la personne morale s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;

- que les personnes identifiées ci-après soient autorisées à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'elles aient tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes;

- que les personnes identifiées ci-après puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant;

Nom des déléguées (personnes autorisées à gérer le compte) :

Julia Girard-Desbiens, directrice générale et greffière adjointe
Dominique Couture, trésorière

- que la Fédération puisse considérer que cette résolution est en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

6.7
26-02-043
ADMINISTRATION
CARTES D'ACHAT VISA APPROVISIONNEMENT
TECHNICIENNE EN GESTION CONTRACTUELLE

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Francis Côté-Fortin et résolu unanimement :

- de présenter une demande pour l'obtention d'une carte d'achat VISA Approvisionnement, au nom de Karine Nadeau, technicienne en gestion contractuelle;
- d'y autoriser une limite de 1 500,00 \$;
- d'autoriser la directrice générale et greffière-adjointe ou la trésorière à donner toute directive et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la Municipalité.

6.8
26-02-044
ADMINISTRATION
AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 25-02-031 –
ACHAT DU VÉHICULE DU SERVICE DE VOIRIE 2025

ATTENDU la nécessité de précision sur le terme de l'emprunt au fonds de roulement de la Municipalité concernant l'achat visé par la résolution 25-02-031, soit le véhicule de voirie en 2025;

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Maxime Bélisle et résolu unanimement de remplacer le passage suivant de la résolution 25-02-031 :

« - de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, ainsi que les équipements complémentaires, à même le fonds de roulement et le fonds général de la Municipalité (budget courant); »

Par celui-ci :

« - de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, ainsi que les équipements complémentaires, à même un emprunt au fonds de roulement remboursable en cinq (5) versements annuels égaux à compter de l'année 2026; »

11
SÉCURITÉ PUBLIQUE

12.1
26-02-045
LOISIRS ET CULTURE
FÊTE D'HIVER 2026

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- d'autoriser l'organisation d'une fête d'hiver, fixée le samedi 21 février 2026 en après-midi;
- d'autoriser la directrice générale et greffière adjointe à demander les autorisations requises à la Régie des alcools, des courses et des jeux pour cette dite fête, s'il y a lieu;
- d'autoriser la directrice générale et greffière adjointe à donner toute autre directive et à signer tout document à cet effet.

12.2
26-02-046
ADMINISTRATION
CONVENTION D'UTILISATION DU PAVILLON GILLES-GIROUX

ATTENDU QUE le pavillon Gilles-Giroux et ses installations, sous la responsabilité municipale, est utilisé pour offrir des activités communautaires et sportives à l'ensemble des Brighamois pour des activités libres;

ATTENDU QUE le *Camp de jour Gemme mon été à la ferme*, cis à Brigham, souhaiterait utiliser ponctuellement le pavillon Gilles-Giroux et ses installations dans le cadre de ses activités et qu'à ce titre une entente d'utilisation est souhaitable avec la Municipalité;

Il est proposé par Maxime Bélisle, appuyé par Francis Côté-Fortin et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d'autoriser l'utilisation du pavillon Gilles-Giroux et ses installations pour permettre que le *Camp de jour Gemme mon été à la ferme* y tienne des activités ponctuelles, selon les termes de l'entente proposée;
- d'autoriser la directrice générale et greffière-adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet, notamment le projet d'entente, en apportant s'il y a lieu les ajustements nécessaires.

12.3
26-02-047
LOISIRS ET CULTURE
DEMANDE DE DROIT DE PASSAGE DE LA BOUCLE DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

CONSIDÉRANT que le Grand défi Pierre Lavoie est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de promouvoir les saines habitudes de vie;

CONSIDÉRANT que le Grand défi Pierre Lavoie organise annuellement La Boucle du Grand défi Pierre Lavoie, un grand rendez-vous sportif qui réunit jusqu'à 6200 cyclistes ;

CONSIDÉRANT que La Boucle du Grand défi Pierre Lavoie sera de passage le samedi 13 juin 2026 sur le territoire de la municipalité de Brigham ;

CONSIDÉRANT que La Boucle du Grand défi Pierre Lavoie souhaite installer un Ravit'eau, c'est-à-dire un point de ravitaillement pour les cyclistes, à Brigham ;

CONSIDÉRANT que certaines routes devront être fermées de manière temporaire pendant le passage du peloton cycliste et que Brigham en fait partie.

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Maxime Bélisle et résolu unanimement :

- que le conseil municipal autorise le passage des cyclistes de La Boucle sur les routes de Brigham ainsi que l'organisation d'un Ravit'eau.

- que la Municipalité collabore à l'activité en fournissant les bénévoles et les équipements nécessaires pour la tenue de l'événement.

- que la Municipalité publicise l'activité et invite ses résidents à se joindre à l'événement.

- que la Municipalité autorise le vol de drones sur son territoire selon le cadre réglementaire canadien et en respect des lois et règlements en vigueur au Canada.

12.4

26-02-048

LOISIRS ET CULTURE

ENTENTES POUR L'UTILISATION DU TERRAIN DE BALLE DU PARC GILLES DAIGNEAULT

ATTENDU QUE le terrain de balle du parc Gilles Daigneault est utilisé pour offrir des activités sportives à l'ensemble des Brighamois, que ce soit pour le baseball mineur et/ou pour des ligues pour adultes et pour des activités libres;

ATTENDU QU'il y a lieu de prévoir une entente avec Baseball Brome-Missisquoi désirant utiliser le terrain de baseball;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;

- d'autoriser l'utilisation du terrain de balle du parc Gilles Daigneault pour permettre que des activités sportives puissent s'y tenir selon les termes de l'entente de partenariat avec Baseball Brome-Missisquoi sans frais, et l'affichage d'un panneau indiquant les logos des commanditaires de l'organisme, également sans frais ;

- d'autoriser l'utilisation du terrain de balle du parc Gilles Daigneault pour permettre que des activités sportives puissent s'y tenir selon les termes du contrat de location – terrain de balle saison 2026 aux frais fixés audit contrat;

- d'autoriser la directrice générale et greffière-adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet, notamment le projet d'entente, en apportant s'il y a lieu les ajustements nécessaires.

12.5
26-02-049
LOISIRS ET CULTURE
LETTRE D'APPUI À LA FONDATION DE REVITALISATION DE BRIGHAM
POUR LE PROJET D'ÉPICERIE GÉNÉRALE

ATTENDU QUE le conseil municipal de Brigham a pris connaissance du projet de développement de l'épicerie générale;

ATTENDU QUE depuis la fermeture du Marché Brigham en 2023, le noyau villageois s'est retrouvé sans commerce de proximité, accentuant la précarité alimentaire;

ATTENDU QUE le Voisin Général, une initiative citoyenne, a permis de transformer le local laissé vacant en friperie, café et espace communautaire;

ATTENDU QUE le projet de développement de l'Épicerie Générale vise à aménager une épicerie de dépannage et d'y offrir des produits de base et locaux, accessibles à tous les budgets;

ATTENDU QUE ce projet contribuera à retenir les capitaux locaux, à stimuler la vie communautaire et à renforcer la résilience, la solidarité et l'autonomie alimentaire de Brigham;

Il est proposé par Maxime Bélisle et appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;
- que le Conseil autorise madame Stéphanie Martin-Gauthier à signer la lettre d'appui ci-jointe pour transmission à la Fondation de revitalisation de Brigham.

14
26-02-050
PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil municipal tiennent une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres. Le conseil municipal n'a pas reçu de questions via le site Internet de la Municipalité de Brigham.

L'ordre du jour est mis à la disposition du public par le biais du site Internet de la Municipalité ainsi qu'à la salle du conseil.

15
26-02-051
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 19 h 48.

Stéphanie Martin-Gauthier
Mairesse-suppléante

Julia Girard-Desbiens
Directrice générale et greffière-adjointe